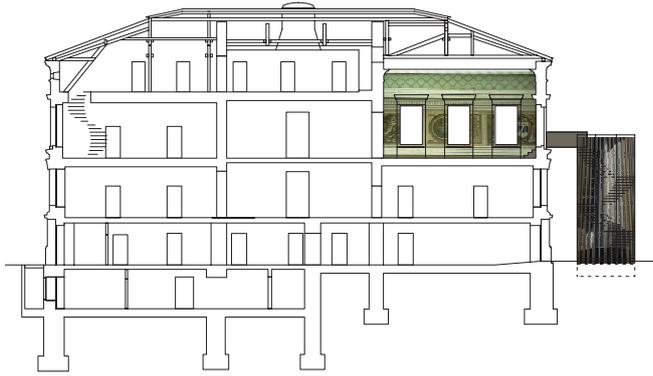
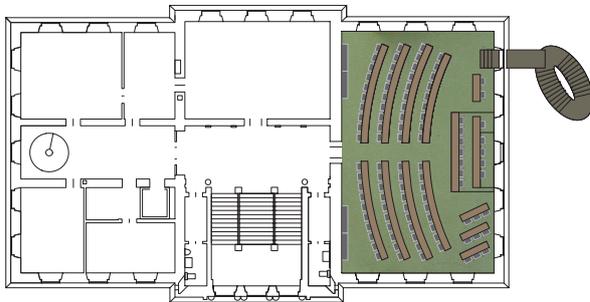




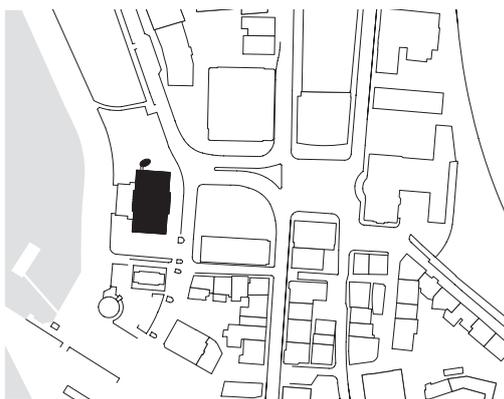
Transformation du Parlement cantonal de Zoug Pour la modernisation du parlement zougais, plusieurs pistes ont été explorées en amont du processus de projet : construction d'un nouvel édifice, extension ou transformation du bâtiment existant. Cette dernière option a été privilégiée. Elle vise essentiellement la transformation de la salle du Grand Conseil et l'adaptation des installations techniques de sécurité. La composition classique des parois intérieures a été restaurée et certains éléments dérangeants ont été remplacés. Le mobilier ainsi que l'éclairage ont été entièrement reformulés dans un langage contemporain. Sur la façade nord du bâtiment historique, le nouvel escalier extérieur à plan elliptique et revêtement de bronze permet l'évacuation en cas d'urgence.



COUPE I UN ESCALIER INTÉRIEUR CONDUIT DE LA SALLE À UN NOUVEAU CHEMIN DE FUITE EXTÉRIEUR



PLAN 1ER ETAGE I LA SALLE DU CONSEIL D'ÉTAT ET SON NOUVEAU MOBILIER



PLAN D'ENSEMBLE

Transformation du Parlement cantonal de Zoug

Maître d'ouvrage
Canton de Zoug, Service des bâtiments
Coûts CFC 1-9
CHF 2,5 Mio
Coûts/m3 CFC 2
CHF 160/m3
Réalisation
05. 2004 – 09. 2004

Bauart Architectes et Urbanistes SA
Frei | Graf | Graf | Jakob | Rey | Ringeisen | Ryter

Laupenstrasse 20, 3008 Bern
T 031 385 15 15
Crêt-Taconnet 17, 2002 Neuchâtel
T 032 858 15 15
Hardturmstrasse 173, 8005 Zürich
T 043 366 65 65

www.bauart.ch